

et

# SOCIÉTÉS

---

---

Bulletin Mensuel d'Informations Démographiques, Économiques, Sociales

---

---

## « L'esprit de Bucarest »

C E titre fut un leitmotiv maintes fois entendu à la Conférence mondiale de la population qui s'est tenue du 18 au 31 août dans la capitale roumaine (1). Il traduisait deux sentiments qui se dégagèrent et se confrontèrent au fil de débats assez tumultueux d'où la démographie était, par moments, complètement absente : d'une part, que les structures et le degré de développement économique et social jouent un rôle plus important que les facteurs démographiques, sentiment que traduisit ainsi un délégué sénégalais : « un coup mortel a été donné à l'illusion que la planification familiale est la panacée pour le tiers-monde » ; d'autre part, l'intuition que les problèmes de population sont si différents selon les lieux, les cultures, les situations économiques qu'un consensus ne peut être atteint sur le sujet par une Conférence rassemblant 138 pays que dans la mesure où cette variété et ces disparités sont reconnues et admises.

La Conférence avait à discuter de nombreux documents de base, dont un projet de Plan d'action mondial de la population, préparés soigneusement par les organismes responsables de l'ONU en consultation avec les gouvernements. La comparaison entre le texte initial du Plan et le texte final (2) accepté par l'Assemblée plénière permet de dégager les inflexions apportées au projet, qui fut enrichi, en outre, par les projets de recommandation ou les résolutions votés par les autres Commissions (3).

Ces inflexions peuvent être présentées sous six rubriques : importance respective des variables

(1) Voir *Population et Sociétés*, No 70 : 1974, Année mondiale de la population.

(2) Le texte de ce Plan était soumis à un groupe de travail qui y consacra 15 séances de travail houleuses dont trois de nuit.

(3) La Commission I étudiait la population et le développement économique et social ; la Commission II la population, les ressources et l'environnement ; la Commission III la population, la famille et les droits de l'homme.

développement et population dans leurs interactions, condition et rôle de la femme, souveraineté des États dans leur politique de population et respect des droits de l'homme, solidarité internationale, environnement, pollution et consommation des ressources ; c'est sur les deux premiers points que les modifications furent les plus nombreuses.

### I. — Développement économique et facteurs démographiques.

D'aucuns, notamment dans les pays anglo-saxons, considéraient que l'explosion démographique observée dans le tiers-monde depuis 1950 est le plus important obstacle à son développement économique et qu'il faut agir en priorité sur la fécondité excessive. Tout ce qui reflétait cette opinion a été écarté du Plan d'action et l'accent a été mis au contraire sur la priorité à accorder au développement économique et social lui-même. On lisait, dans le projet de Plan, une phrase qui a été supprimée : « *Le Plan d'action mondial vise expressément à modifier les variables démographiques.* » Il lui a été substitué : « *La base d'une solution effective aux problèmes de population est avant tout une transformation économique. Une politique de population peut avoir un certain succès si elle est partie intégrée d'un développement socio-économique ; sa contribution au problème de développement du monde est seulement partielle...* » (paragraphe 1). Les Assemblées affectionnant la redondance dans les textes qu'elles élaborent, l'idée se retrouve dans plusieurs phrases ajoutées : « *pour résoudre efficacement les problèmes démographiques, il faut avant tout une transformation socio-économique* » (paragraphe 1). « *Le présent Plan d'action reconnaît que le développement économique et social est un facteur déterminant pour la solution des problèmes démographiques* (paragraphe 68).

Les préoccupations des pays du tiers-monde, en particulier ceux d'Afrique et d'Amérique latine, sont traduites dans le paragraphe 4 : « *Cependant la considération des problèmes de population ne peut se limiter exclusivement à l'analyse des tendances démographiques. Il convient aussi de ne pas perdre de vue que la situation actuelle des pays en voie de développement a son origine dans l'inégalité des processus de développement socio-économique qui ont divisé les pays depuis le début de l'ère moderne. Cette injustice persiste et est aggravée par le manque d'équité dans les relations économiques internationales qui a pour conséquence la disparité des niveaux de vie.* »

Deux des recommandations de la Commission I relatives à « *la création d'un nouvel ordre économique international* » et à la réduction des consommations « *dans les pays et les groupes... qui consomment une part excessive des ressources mondiales* » vont dans le même sens.

## II. — Condition et rôle de la femme.

A cet égard, le Plan d'action a été fortement renforcé grâce à la présence d'une représentation féminine étoffée dans les délégations, notamment celles du tiers-monde et à l'action de quelques-unes des chefs de file du féminisme dans le monde. Au long du Plan d'action, des paragraphes ou des phrases ont été ajoutés sur ce thème ; le 14e résume bien : « *promouvoir la condition des femmes, l'extension de leur rôle, leur pleine participation dans la formation et l'application des politiques socio-économiques incluant les politiques de population et la création parmi toutes les femmes de la conscience de leur rôle potentiel*

« L'égoïsme des riches joue un plus grand rôle (dans l'inégalité des peuples) que la fécondité des pauvres. »

Le chef de la délégation du Saint-Siège.

*dans la vie nationale* ». La Commission I a proposé en outre une recommandation visant à « *éliminer toutes les pratiques sociales et toutes les mesures législatives qui établissent une discrimination sur le sexe...* » (1) ; la Commission III a voté un texte analogue visant en plus à « *faire participer les femmes à tous les stades et à tous les niveaux à la planification et à la mise en œuvre des programmes de développement y compris ceux qui intéressent la dynamique de la population* ».

## III. — Population, souveraineté des États et respect des droits de l'homme.

La Conférence s'est limitée à accentuer l'exigence de souveraineté des États en matière de population qui figurait déjà dans le projet en y ajoutant deux précisions : l'aide extérieure, en matière démographique, ne doit intervenir que « *quand elle est demandée* » et « *l'aide accordée devrait, autant que faire se peut, s'accompagner de l'assurance que l'appui est compatible avec les plans nationaux des pays bénéficiaires* » (article 99). Une proposition de résolution roumaine adoptée par consensus à la Commission I résume cette exigence réitérée par le

(1) C'est un texte qui va loin, car par exemple en France, il annulerait toute législation de protection de travail pour la femme.

tiers-monde et les pays socialistes : « *... la formulation de cette politique (démographique) en fonction de la situation politique, économique, sociale concrète et historique est un attribut individuel et inaliénable de la souveraineté des États* ». La troisième Commission adopta un projet

Préalablement à la Conférence des délégués des gouvernements, s'était tenue du 11 au 15 août, une Conférence internationale de la jeunesse sur la population, à laquelle participèrent 200 jeunes de 100 pays. Parmi ses conclusions sur les causes de la situation tragique du tiers-monde : « *les structures et les institutions répressives sociales, économiques, politiques qui sont souvent le legs d'une oppression coloniale prolongée plutôt que la surpopulation...* ».

de résolution analogue qui insistait en outre sur le respect des droits de l'homme. Or, certaines mesures en matière de population peuvent, à la limite, faire entrer en conflit l'autorité souveraine de l'État et certains de ces droits, notamment celui d'avoir la progéniture que l'on désire. La Conférence ne semble guère y songer lorsqu'elle ajoute au Plan le paragraphe 14 f : « *Tous les couples et les individus (sic) ont le droit humain fondamental de décider, librement et en toute responsabilité, du nombre de leurs enfants et de l'espacement des naissances...* ».

## IV. — Solidarité internationale.

En cette matière, la situation était quelque peu équivoque pour la Conférence. Si le tiers-monde, bruyamment, les pays socialistes plus discrètement, s'employaient à démontrer la responsabilité du monde riche dans la situation mondiale actuelle (consommation exagérée, gaspillage, « pillage » des ressources naturelles des pays en développement),

Du 15 au 17 août, une « rencontre des journalistes » donnait l'occasion aux experts du Secrétariat de la Conférence d'informer largement les journalistes présents sur les problèmes qui allaient être débattus.

d'où découlait un devoir de solidarité pour modifier cet état de choses, en revanche le souci de jalouse indépendance, la négation fréquente du risque de surpopulation affaiblissaient l'efficacité de l'argument solidarité qui en venait à être, sur le plan démographique, plus une clause de style qu'un impératif.

Une Conférence de près de 5 000 personnes implique beaucoup de moyens et d'organisation. Les Roumains avaient prévu 5 300 sièges répartis dans quatre bâtiments distincts pour le millier de visiteurs de la Tribune et les 4 000 délégués gouvernementaux ou autres ; 900 professeurs et étudiants roumains polyglottes avaient été mobilisés pour faciliter la communication dans les hôtels, les gares, les aéroports et bien entendu les salles de conférences ; 800 taxis étaient à la disposition des visiteurs étrangers, à toute heure... Durant la Conférence, 2 millions de feuilles de papier et 4 000 tubes d'encre furent utilisés par les appareils de reproduction ; en une seule journée, 330 000 pages sortirent des ronéo. Un journal quotidien, *Planet*, fort bien fait, rendait compte chaque matin des travaux de la veille et était mis à la disposition de tous les congressistes.

## V. — Environnement, pollution, consommation des ressources.

Sur les deux premiers thèmes, l'action des Commissions et de la Conférence a été négligeable. Sur le troisième, en revanche, des additions au Plan d'action et trois vigoureuses résolutions ont exprimé la hantise des pays en voie de développement. Le paragraphe 19, nouveau, du Plan, les résume tous : « *reconnaisant que la consommation des ressources mondiales par habitant est beaucoup plus élevée dans les pays développés que dans les pays en voie de développement, les pays développés sont instamment priés d'adopter des politiques appropriées en matière de population, de consommation et d'investissements en tenant compte de la nécessité d'une amélioration fondamentale de l'équité internationale* ».

74 pays comportant 81 % de la population mondiale encouragent des services publics de planification familiale (Asie : 27 ; Europe : 21 ; Amérique latine : 15 ; Afrique : 11).

On notera aussi que de nouveaux paragraphes ont éteffé le chapitre sur la recherche démographique, bien qu'il fût déjà développé dans le projet et que les trois Commissions ont voté des résolutions ou des recommandations demandant l'intensification des recherches.

## VI. — Malthus et Marx.

Les deux thèses traditionnelles en matière de population, la pessimiste et l'optimiste, se sont à nouveau affrontées, mais la composition de la Conférence, fondée sur les délégations nationales d'égal effectif et non sur une représentation reflétant l'importance des populations ont fait retentir plus fréquemment et plus fort la voix des optimistes anti-malthusiens. Un sous-paragraphe 14 a, ajouté, reprend deux phrases d'une intervention du délégué chinois et exprime bien cette tendance de pensée et sa prépondérance : « *de toutes les choses au monde, les hommes sont la plus précieuse, la connaissance de l'homme et sa capacité de se maîtriser ainsi que son environnement continueront de croître. Le futur de l'humanité peut être infiniment brillant* ». Autres signes de l'action des optimistes, le paragraphe 25 du projet a été supprimé : « *il est fait observer que la majeure partie de la population vit dans des pays qui souhaitent des niveaux de fécondité moins élevés qu'à l'heure actuelle...* », ainsi que les références aux réductions souhaitables de la natalité (diminution de 5 à 10 % du taux brut de natalité), d'ici à 1985 dans les pays « où le taux de natalité est très élevé » ; une réserve a été introduite à l'égard des recommandations de prudence : « *rien dans ces recommandations ne devrait porter atteinte au droit souverain des gouvernements d'adopter ou non ces objectifs quantitatifs* ».

Le délégué de la FAO (Organisation mondiale de l'agriculture) a indiqué que la récolte alimentaire mondiale en 1974 serait sans doute inférieure à celle de 1973 ; mais contrairement à la situation à fin 1972, autre mauvaise année, les stocks existants seraient tombés de 100 jours à 27 jours de consommation mondiale.

A noter aussi l'inflexion apportée en matière de migrations internationales à la demande de l'Argentine, par le paragraphe 51, nouveau : « *il est recommandé que les gouvernements et les organisations internationales facilitent d'une manière générale les migrations internationales volontaires* ».

Sur proposition de la France, une recommandation de la Commission I énonce à propos du vieillissement de la population consécutive à la baisse des fécondités : « *il importerait d'étudier avec soin les répercussions économiques et sociales et les répercussions morales du vieillissement, notamment sur la vitalité et l'esprit de progrès* ».

Les Chinois sont avares de statistiques démographiques ; quelques chiffres ont pourtant été avancés par leurs délégués ; le vice-ministre de la Santé a indiqué que le pays était passé de 500 millions en 1949 à 800 millions aujourd'hui. A la troisième Commission, un autre délégué chinois reconnaissait que la Chine pratique une croissance démographique planifiée et que les taux de croissance respectifs à Pékin et Shanghai étaient tombés à 0,97 % et 0,48 % par an. Le délégué russe à la même Commission expliquait que l'URSS était soucieuse d'accroître son taux de natalité et agissait en conséquence.

Des modifications éventuelles de structure dans les organismes de l'ONU chargés des problèmes de population sont déjà préfigurées par les changements introduits dans le projet de Plan : au paragraphe 92, la « Commission de la population » n'est plus citée comme étant chargée, tous les cinq ans, de procéder à l'examen des progrès accomplis ; il lui est substitué : « les organismes des Nations Unies ». Mais au paragraphe 104, le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) fait son apparition pour « *élaborer un guide de l'assistance internationale dans le domaine démographique* ».

Un document de travail a été présenté à la Conférence sur la façon dont les gouvernements considèrent la croissance de leur population :

	Satis-		Trop		Trop	
	faisante	%	rapide	%	lente	%
Pays d'Afrique . . . . .	21	48,8	15	34,8	7	16,4
Pays d'Asie orientale . . . . .	9	31,0	18	62,1	2	6,9
Pays d'Asie occidentale . . . . .	11	91,6	1	8,4	0	0
Pays d'Amérique latine . . . . .	15	60,0	7	28,0	3	12,0
Pays d'Europe . . . . .	29	76,3	0	0	9	23,7
		85		42		21

## Conclusion.

Après une première semaine de fièvre, au cours de laquelle il semblait que le Plan d'action dût être mis en pièces par une Conférence emmenée tambour battant par l'Algérie et l'Argentine, fers de lance des pays d'Afrique et d'Amérique latine, la seconde semaine fut plus calme et les pays d'Asie, les plus touchés par la croissance démographique

du fait de leur densité de population, se manifestèrent davantage. Finalement, le Plan d'action fut accepté par l'ensemble des pays à l'exception du Vatican, sous une forme largement amendée.

Il le fut certainement dans une direction conforme aux vœux exprimés. Le deuxième jour de la Conférence, par M. Durafour, ministre du Travail et chef de la délégation française, qui mit l'accent sur la triple nécessité de se préoccuper du développement économique et social, de l'amélioration de la condition féminine et d'insister sur le respect des souverainetés et des droits individuels en matière de politique de population.

Quelques outrances verbales sur le néo-colonialisme ou « les deux super-puissances » avaient de quoi surprendre le néophyte des conférences internationales surtout s'il était venu pour parler de démographie ; elles n'empêchèrent pas d'ailleurs que fussent signés, sur place, le premier accord du FNUAP avec un pays socialiste (Cuba) pour un

montant de 3,8 millions de dollars et un accord du Fonds avec la Roumanie pour la création d'un Institut démographique de formation et de recherche (CEDOR) destiné aux pays francophones en voie de développement, axé sur les questions de développement économique et financé conjointement par la Roumanie et le FNUAP.

Lors de la séance d'ouverture de la Conférence, M. Carrillo Florès, secrétaire général de la Conférence, avait précisé : « *ceci est une Conférence mondiale de la population et non une Conférence mondiale économique* ». Fréquemment, on se serait cru dans la seconde, pourtant elle a produit un Plan d'action cohérent qui traite aussi de population. Elle a sans doute beaucoup contribué à l'entreprise de sensibilisation de l'opinion au problème amorcé par l'Année mondiale de la population.

P. LONGONE.

## GÉNÉTIQUE ET POPULATION

### Colloque mondial « Biologie et Devenir de l'Homme », 19-24 septembre 1974.

Le recteur R. Mallet, chancelier des Universités de Paris, a pris l'initiative de réunir, à la Sorbonne, un colloque mondial sur le thème : « Biologie et Devenir de l'Homme » ; il a été consacré à l'étude des nouveaux devoirs de l'homme face aux nouveaux pouvoirs de la science.

Constatant que, dans toutes ses expressions, la vie rencontre une crise, il a voulu réunir un petit nombre (environ 170) de savants venant des pays les plus divers, en vue de préciser « les zones de la pensée scientifique où tous les hommes peuvent se rejoindre pour essayer de définir ensemble les modalités d'un destin global ».

Au cours de ces journées d'étude, du 19 au 24 septembre, des experts ont discuté, par commissions spécialisées mais en présence de l'ensemble de leurs collègues, de problèmes qui ont été groupés sous trois titres :

— « Interventions et équilibre » : les transplantations d'organes, fondements biologiques des comportements, problèmes posés par les essais thérapeutiques chez l'homme, sauvegarde des cycles biologiques...

— La variation et le nombre : le cycle de vie, la variabilité génétique chez l'homme et sa préservation, comportement procréateur et évolution du patrimoine génétique.

— Qualité de la vie-dignité de la mort : les handicapés dans la société, orientation et contrôle génétique de la procréation humaine, le droit à la mort peut-il être reconnu par la médecine ? Après avoir permis une prise de conscience plus aiguë des problèmes posés à l'homme par les progrès de la biologie, ce colloque veut être l'amorce d'un « mouvement universel de la responsabilité scientifique » dont la nécessité est de plus en plus évidente, mais dont la réalisation est retardée par les barrières internes politiques, scientifiques, linguistiques de notre monde.

Les débats qui se sont instaurés au cours des diverses tables rondes ont montré que, sur la plupart des sujets, les hommes de sciences peuvent aboutir à un très large accord. En fait, si tous ressentent de la fierté à participer à un accroissement de notre connaissance, si tous sont fascinés par le mystère de la vie peu à peu ramené à une série de déterminismes physico-chimiques, tous également éprouvent une angoisse croissante devant les pouvoirs nouveaux que, grâce à leurs travaux, l'Homme va bientôt détenir, pouvoirs non plus sur la Nature, mais sur lui-même.

Pour n'évoquer que ce qui con-

cerne plus spécifiquement *Population et Sociétés*, la table ronde consacrée aux problèmes de la génétique de populations a insisté sur les dangers d'une éventuelle action eugénique qui chercherait à orienter l'évolution de notre patrimoine génétique alors que le niveau de nos connaissances est très loin de permettre la définition des objectifs de cette action : la notion même de « bon » et de « mauvais » n'est pas fondée lorsque l'on compare des gènes : la richesse biologique d'une société est constituée non par les gènes possédés par ses génies ou par ses athlètes, mais par la diversité des dotations génétiques des individus.

Donnant à l'Homme de nouveaux pouvoirs, le biologiste ne peut rester isolé, mais doit établir le contact avec ceux qui sont chargés d'exercer quotidiennement le pouvoir : dans le discours qui a clôturé le colloque, le président de la République a insisté sur la nécessité de définir de nouveaux rapports entre la Science et la Politique.

A. JACQUARD.

Pour des motifs d'ordre administratif, nous ne pouvons accepter, en règlement de l'abonnement à *Population et Sociétés*, que des chèques postaux ou des chèques bancaires libellés à l'ordre de : « M. le Régisseur des recettes de l'INED ».